

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU 8 MAI 2019**

Présences : David Alper, Maria Arentsen, Madeleine Asselin, Halimatou Ba, Corinne Barrett DeWiele, Daniel Beaulieu, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Antoine Cantin-Brault, Gail Cormier, Renée Desjardins, Ibrahima Diallo, Michael Dickman, Camille Fitch-Kustcher, Lise Gaboury-Diallo, Rolland Gaudet, Ndeye R. Gueye, Reine-Marie Guillermic, Sandrine Hallion, Bilkiss Issack, Yves Labrèche, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Paul Morris, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Mathias Oulé, Marc Payette, Étienne Rivard, Sylvie Robert, Jules Rocque, Geneviève Roy-Wsiaki, Fernand Saurette, Anne Sechin, Mireille St-Vincent, Jean Valenti, Christian Violy, Faïçal Zellama.

1) Ouverture de la séance à 12 h 30.

2) Élection d'un président.e de séance : Ibrahima Diallo par acclamation.

PROPOSITION : Jean Valenti / David Alper

ADOPTÉE

3) Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION : Christian Violy / Faïçal Zellama

ADOPTÉE

4) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 2 novembre 2018

PROPOSITION : Paul Morris / Michel Gagnon

ADOPTÉE

5) Affaires découlant du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 2 novembre 2018 (et qui ne reviennent pas)

- (a) point 5.a : demi-congés et pleins congés sabbatiques – Corinne Barrett DeWeile, Paul Morris et Michael Dickman vont prendre un demi-congé en 2019-2020. Cinq personnes sont également éligibles pour faire demande de demi-congé ce mois de septembre 2019 pour la période 2020-2021. François Gauvin et Anne-Marie Bernier vont prendre un plein congé en 2019-2020. À cette date, personne n'a demandé un plein congé pour la période 2020-2021.
- (b) point 5.b : garderie à l'USB – Jean Valenti fait un résumé des évènements menant à l'annonce d'une garderie à l'USB. Il reconnaît le travail de l'AEUSB, des membres de l'APPUSB, des organismes de la communauté franco-manitobaine ainsi que la Sénatrice Raymonde Gagné.
- (c) point 5.c : membre émérite – Jean Valenti souhaite la bienvenue à Rolland Gaudet, notre premier membre émérite.
- (d) point 6.a : rencontres du Comité de direction – Il y a eu 6 rencontres de ce comité cette année 2018-2019. Les sujets de discussion sont à l'ordre du jour aujourd'hui.
- (e) point 6.g : Fonds humanitaire de l'APPUSB – Trois bourses sont disponibles. Nous avons reçu deux demandes, et une a été accordée à Mylène Chabot par un comité formé de Patrick Noël, Christian Violy et Jean Valenti.
- (f) point.6.i : Création d'un fonds pour dynamiser nos comités – Un montant de mille dollars est disponible.

- (g) point 6.n : Consignes aux enseignant.e.s – Une lettre a été rédigée à l’administration concernant l’envoi des messages au corps professoral vis-à-vis la gestion administrative des étudiants n’ayant pas payé leurs frais de scolarité et. L’APPUSB trouve que ces messages ne respectent pas la vie privée des étudiants et donc sont inappropriés. Aucune réponse n’a été reçue, mais ces messages se sont arrêtées.
- (h) point 7 : affaires reportées, lettre du Recteur en réaction à nos commentaires sur la photographie du calendrier (1818-2018). – L’ancien directeur du Bureau de développement a indiqué que, dorénavant, il va avoir une consultation avant de publier une photo et l’administration demanderait un texte d’explication. Si des membres ont des questions ou commentaires par rapport de la lettre du Recteur, ils peuvent les envoyer au président de l’APPUSB

6) Communications

- (a) Secrétaire-trésorier : les états financiers (mise à jour) – Michael Dickman a présenté les états financiers de l’Association
- (b) Officier de griefs (mise à jour) – David Alper a soumis un rapport électronique.
- (c) Rapport : rencontre des syndicats de l’USB et de l’Association étudiante (AÉUSB) – Jean Valenti a soumis un rapport électronique sur l’austérité et comment y réagir. Ce rapport a été envoyé à la présidente du Bureau des gouverneurs, Micheline Lafond.
- (d) Recommandation d’un nouveau membre émérite : Michel Verrette

Que Michel Verrette devienne membre émérite de l’APPUSB.

PROPOSITION : Jean Valenti / Mathias Oulé

ADOPTÉE

7) Rapport des représentant.e.s et des comités :

- a) les Comités associatifs :
 - i) Comité du salon – Mireille St-Vincent et Patrick Noël annoncent que le frigo sera nettoyé.
 - ii) Comité des communications – Les chroniques de Rolland continuent au site internet de l’APPUSB.
 - iii) Comité d’accueil – Pas de rapport
 - iv) Comité de la femme – Pas de rapport
- b) les Représentant.e.s syndicaux :
 - i) Représentants au Sénat – Représentants : Patrick Noël et Anne Sechin – Ils ont soumis un rapport électronique. La poste en administration des affaires, qui sera disponible à la retraite de Raphael Nguimbus, est un dossier critique. L’administration propose un poste à terme pour 2019-2020. Il faut que l’APPUSB lutte pour que ce poste redevienne un poste menant à la permanence.
 - ii) Représentant au SEGM (MGEU) – Jean Valenti – rapport électronique.
 - iii) Représentant à l’ACPPU – Jean Valenti – rapport électronique.
 - iv) Représentant à la FAPUM (MOFA) – Phi-Vân Nguyen, Étienne Rivard et Patrick Noël – Il faut changer de président l’an prochain, et c’est le tour de l’USB.
 - v) Représentant au comité de la santé et de la sécurité au travail – Il faut remplacer

François Gauvin qui sera en sabbatique en 2019-2020.

vi) représentant au comité paritaire – Anne Sechin, Faïçal Zellama et Anne-Marie Bernier – rapport électronique – Le mandat de ce comité s'étend sur les demandes de promotion, de permanence ainsi que de dégrèvement. Cependant, beaucoup de conseils de subventions de recherche exigent un dégrèvement, ce qui complique le travail de ce comité quant aux dégrèvements. Il faut revoir le mandat de ce comité : les conflits d'intérêt, le rôle de l'administration ainsi que la coordination avec les demandes de subvention.

8) Affaires nouvelles par ordre d'importance :

- a) affaires touchant au fonctionnement de l'APPUSB ;
 - rien
- b) questions à traiter à la prochaine réunion :
 - AGA
- c) varia :
 - rien

9) Date de la prochaine Assemblée générale annuelle – à déterminer

10) Levée de la séance

Paul Morris propose la levée de la séance à 13 h 38.

Michael Dickman, Secrétaire-Trésorier de l'APPUSB